



L'ASSOCIATION DES PRÉFETS ET DES SOUS-PRÉFETS DE ROUMANIE

Bucarest, 1, Piata Victoriei, secteur 1, Corps B2, étage 2

www.apsdr.ro, e-mail : a.prefectilorsisubprefectorilor@yahoo.com

Tél.: +40 0240.511.042, Fax: +40 0240.513.036

Les installations éoliennes dans les zones protégées: les représentants territoriaux de l'Etat face au respect de la loi

LE DÉPARTEMENT (LE JUDET) DE TULCEA – ROUMANIE

Monsieur le Président,
Honorables et Distingués Invités,

La Roumanie possède la plus grande diversité biogéographique de l'Europe par rapport aux pays de l'Union Européenne et à tous les autres pays candidats, étant le seul pays à détenir 5 des 11 régions biogéographiques reconnues officiellement dans le cadre de l'Union Européenne, à savoir : la région alpine, continentale, pannonique, pontique et steppique. Les dernières deux régions biogéographiques - pontique et steppique - se retrouvent aussi sur le territoire du département de Tulcea.

Situé à l'extrémité sud-est, au nord de la Dobroudja, le département (le judet) de Tulcea, grâce à sa situation géographique, a presque toutes les formes de relief de Roumanie, depuis les Montagnes du Macin - les plus anciennes de Roumanie et parmi les plus anciennes de l'Europe, jusqu'au Delta du Danube - la formation la plus récente du pays et en permanente transformation. Avec une superficie de 8.499 km², le département de Tulcea est le quatrième comme étendue, mais l'un des moins densément peuplé: 201.462 habitants. Du point de vue administratif, le judet de Tulcea compte 5 villes (une municipalité et 4 villes), 46 communes et 133 villages. Le chef-lieu et la plus grande ville du département est Tulcea, qui compte 73.707 habitants, étant souvent surnommée «La Porte du Delta du Danube», en vertu de sa situation au point où le fleuve se divise en trois bras, formant de vastes étendues humides entre la ville de Tulcea et la Mer Noire.

La valeur universelle de la Réserve du Delta du Danube est reconnue par son triple statut, plus exactement: Zone naturelle inscrite dans le réseau universel «L'Homme et la biosphère» (MAB), site figurant sur la liste du patrimoine mondial lancé par l'UNESCO en 1970 et, à partir de septembre 1990, la Réserve de la Biosphère du Delta du Danube a été reconnue comme Zone humide d'importance internationale, conformément à la Convention de Ramsar, notamment comme habitat des oiseaux d'eau. Cette zone s'ajoute à une liste de plus de 600 autres pareilles, mais ayant l'une des plus grandes étendues par rapport à celles-là.

En Dobroudja et au Delta du Danube, on rencontre la plus grande superficie d'aires protégées et sites «Natura 2000» du pays et l'une des plus étendues de l'Union Européenne.

Sur le territoire du judet de Tulcea, les aires protégées constituées et reconnues au niveau national couvrent 80% de la superficie du judet correspondant à plusieurs types d'aires naturelles protégées, soit:

- **Aires naturelles protégées d'intérêt national – 34**, ayant une superficie de 20.825 ha.
- **Aires naturelles protégées d'intérêt international**, représentées par la Réserve de la Biosphère du Delta du Danube, avec une superficie totale de 580.000 ha.
- **Aires naturelles protégées d'intérêt communautaire**, qui comprennent presque la totalité des aires protégées d'intérêt national et international correspondant au territoire du judet.

Environ 73% du territoire du județ de Tulcea est couvert du Réseau écologique d'aires naturelles protégées instituées par les Directives européennes «Natura 2000», l'étendue respective étant occupée par des sites de protection avifaunistique (SPA) et par des sites d'intérêt communautaire (SCI). Sur le territoire du județ de Tulcea, on a inclus 17 sites dans le Réseau «Natura 2000», dont 9 de protection spéciale avifaunistique (SPA) et 8 d'intérêt communautaire (SCI).

Représentant une source inépuisable, l'énergie éolienne est valorisée à grande échelle dans la majorité des pays de l'Union Européenne, l'utilisation de ce type d'énergie ayant pris de l'ampleur les dernières années en Roumanie. Actuellement, la Roumanie compte parmi les pays ayant un nombre significatif de centrales éoliennes et avec le plus grand potentiel pour générer de l'énergie éolienne au Sud-Est de l'Europe, ce potentiel pouvant arriver à 14.000 MW puissance installée, respectivement 23.000 GWh production d'énergie électrique par an.

Grâce à son climat, le județ de Tulcea a un potentiel éolien et solaire supérieur à d'autres départements de Roumanie, les vents prédominants ayant des vitesses de plus de 7m/s, à l'heure de 100 mètres, un nombre de 2700-3500 heures par année, et la durée de l'éclat nominale du soleil étant de 1350-1500 heures par année. Très peu utilisé dans le passé, le potentiel éolien attire actuellement l'attention des investisseurs.

Le Plateau de Dobroudja représente l'une des cinq zones à potentiel énergétique éolien identifiées au niveau national. Le début du processus de la valorisation du potentiel énergétique éolien s'est concrétisé par le déroulement des investissements dans des parcs éoliens de différentes zones du județ, plus précisément par l'emplacement des centrales éoliennes sur le territoire des communes de Casimcea - parc éolien de 278,2 MW puissance installée, de Baia - parc éolien de 27,55 MW puissance installée, de Valea Nucarilor - parc éolien de 110, 3 MW puissance installée, et de Topolog - parc éolien de 81,26 MW puissance installée.

Tout comme les autres pays de l'Union Européenne, la Roumanie vise la croissance du pourcentage d'énergie provenant des sources régénérables du total de l'énergie produite au niveau de l'économie, l'objectif étant celui d'atteindre 38% en 2020. Etant parvenue, en 2013, à 24% de l'énergie produite des sources régénérables du total de la consommation d'énergie, la Roumanie a déjà atteint le quota agréé par les autorités de l'Union Européenne.

C'est au représentant territorial de l'Etat (RTE - Le Préfet du județ) et aux autorités de l'administration publique et locale que revient le rôle primordial de maintenir l'équilibre entre le développement économique du județ et la protection de l'environnement. Cette responsabilité s'est matérialisée par la surveillance de l'implémentation de tous les projets économiques à impact environnemental et social. L'importance biogéographique de la zone a imposé la création à Tulcea d'une institution qui gère le patrimoine naturel du domaine public d'intérêt national de la Réserve et assure la protection et la restauration de la biodiversité du Delta du Danube, nommée La Réserve de la Biosphère du Delta du Danube, institution dirigée par un Gouverneur au rang de Sous-secrétaire d'Etat. Pour des raisons de protection de l'environnement, il est strictement interdit de construire des centrales éoliennes dans la Biosphère du Delta du Danube, les seules permises étant les centrales pour la production de l'énergie électrique à biomasse.

La législation en vigueur prévoit l'interdiction des activités déroulées dans le périmètre et/ou aux environs des sites «Natura2000», activités ayant un impact significatif sur les espèces sauvages et sur les habitats naturels. C'est le motif pour lequel tous les plans et les projets dont le but est de se dérouler à l'intérieur d'un site «Natura 2000» se soumettent aux procédures d'évaluation adéquate (SEA) et d'évaluation d'environnement, plus précisément l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIA) par l'autorité compétente, à savoir L'Agence pour la Protection de l'Environnement (APM) Tulcea, par les commissions de spécialité constituées dans ce but: La Commission d'Analyse Technique (CAT), Le Comité Spécialement Constitué (SCS) et la Commission Interne d'Analyse.

Au cas où l'évaluation d'environnement/l'évaluation de l'impact sur l'environnement décèle des effets nuisibles significatifs sur l'aire naturelle protégée et le projet/le plan doit pourtant être réalisé pour des raisons d'intérêt public majeur ou d'ordre socio-économiques, l'autorité compétente pour la

protection de l'environnement délivre l'avis d'environnement/l'accord d'environnement uniquement après avoir établi les mesures compensatoires nécessaires pour protéger le réseau national d'aires naturelles protégées ou le réseau global de «Natura 2000», pour les sites d'intérêt communautaire.

Actuellement, sur le territoire du județ de Tulcea ont reçu l'avis définitif d'environnement pour l'emplacement 35 parcs éoliens, soit 350 turbines, avec une puissance totale de 730, 56 MW installés, et qui sont en fonction.

Le déroulement des étapes de réglementation a impliqué, à la fin, le débat public avant la prise de la décision concernant la délivrance de l'avis/de l'accord d'environnement, tout en respectant les délais de contestation prévus par la législation en vigueur relative à l'environnement. Les éventuels commentaires ou réclamations de la part des institutions intéressées, des O.N.G. ayant comme domaine d'activité l'environnement, ont été soumis, un à un, à l'analyse des réunions des commissions de l'Autorité pour l'Environnement de Tulcea et les décisions de celles-ci ont été communiquées aux titulaires et aux représentants des ONG.

Il y a eu de nombreuses situations qui ont imposé l'identification d'une solution alternative afin de pouvoir délivrer l'avis d'environnement. Toutes ces solutions visant le respect des conditions de protection des zones protégées ont été ou non acceptées par les investisseurs, en fonction de l'effort financier supposé par ces solutions.

En tant que représentant territorial du Gouvernement, ma mission est de surveiller en permanence l'activité des services publics déconcentrés des ministères et des autres organes de l'administration publique centrale constituées au niveau départemental et de soutenir l'implémentation d'un management correct des aires protégées. La législation dans ce domaine confère au préfet l'autorité de coordonner l'activité de protection de l'environnement au niveau du județ et de vérifier la légalité des procédures d'autorisation/de rejet des plans et des projets soumis à l'analyse des commissions de spécialité de l'Agence pour la Protection de l'Environnement Tulcea. En ce qui concerne la présence dans la Commission d'Analyse Technique (CAT), le rôle du représentant du Préfet est celui de surveiller si les propositions ou les procédures d'autorisation/de rejet se déroulent en conformité avec la législation en vigueur, les éventuels dérapages pouvant être signalés et solutionnés durant les réunions de cette commission.

Le secteur énergétique est basé sur des ressources naturelles épuisables ou régénérables. La manière dont ce secteur réussira à réduire l'utilisation des ressources épuisables, l'augmentation du degré d'utilisation correcte des ressources régénérables, tout comme l'amélioration de l'efficacité énergétique constituera la preuve de sa durabilité. Excepté quelques réserves concernant les potentiels effets négatifs identifiés, nous pouvons affirmer que cette forme de valorisation de l'énergie éolienne est bénéfique, sous la condition du respect des mesures qui s'imposent pendant l'exécution des travaux de construction autant que durant le fonctionnement du parc éolien; par la surveillance permanente, l'impact cumulé sur les facteurs d'environnement devrait être insignifiant.

Je vous en remercie !

**L'Association des Préfets et des Sous-préfets de Roumanie,
Président,
SIMION Lucian Eduard – Préfet du Département de Tulcea**